

6^e ASSISES
NATIONALES DU
CENTRE-VILLE
12 & 13 octobre 2011
DUNKERQUE

→ FAIRE LA VILLE
SUR LA VILLE,
UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR LE CENTRE-VILLE

Ouverture des Assises

Denis BADRE

Membre Honoraire du Sénat, Maire de Ville d'Avray, Président de Centre-Ville en Mouvement

En tout premier lieu et en tant que Président de Centre-Ville en Mouvement, **Denis BADRE** se réjouit de voir la joie qui anime les participants à ces Assises, de toute évidence heureux de se retrouver mais aussi d'accueillir de nouveaux participants. Il s'agit là d'une source de satisfaction supplémentaire pour le Président et son Bureau. Il espère que ces Assises sauront les convaincre de l'intérêt du mouvement et qu'ils reviendront l'an prochain.

Après Sceaux, Bordeaux, Chambéry, Nancy et Nice, les Assises de Centre-Ville en Mouvement font une halte à Dunkerque, avant Bayonne l'an prochain, puis, certainement Reims par la suite. Denis BADRE se réjouit à ce sujet de la concurrence qui s'instaure autour de l'organisation de cet événement, qui témoigne elle aussi de son intérêt.

Il espère que ces Assises permettront en revanche de donner un nouveau souffle aux centres-villes. Denis BADRE remercie chaleureusement Michel DELEBARRE et son équipe pour l'organisation de ces Assises. Denis BADRE cite entre autre l'élaboration conjointe du programme entre l'équipe de Centre-Ville en Mouvement et la mairie de Dunkerque. A ce propos, Denis BADRE salue Robert SERNA, Directeur général des services à la Mairie de Dunkerque et membre du Bureau de Centre-Ville en Mouvement, qui s'est beaucoup impliqué dans ce travail, aux côtés de Raynaldo Fortun et Caroline Desoutter.

La ville de Nice, qui avait accueilli les Assises en 2010, avait mis la barre très haut, ainsi que le constate Denis BADRE. Chacun en gardera un excellent souvenir et aura pu se féliciter de la richesse des informations échangées. Auguste VEROLA, Maire adjoint au commerce et à l'artisanat de Nice, est d'ailleurs présent aux côtés de Denis BADRE pour passer le flambeau.

Denis BADRE évoque ensuite avec émotion le souvenir de Danièle NICOLAS, ancienne vice-présidente de l'association, représentante de l'APCMA au sein de Centre-Ville en Mouvement, qui s'est tuée dans un accident de voiture quelques jours plus tôt. Denis BADRE salue son travail remarquable au service de l'association, afin notamment que les secteurs du commerce et de l'artisanat s'impliquent pleinement dans l'association.

Centre-Ville en Mouvement rassemble des élus de tout bord politique, ainsi que le montre la composition de son Bureau, qui travaille de manière remarquable au-delà des étiquettes politiques. Des liens d'amitié se sont noués entre les membres du Bureau qui ont su aussi démontrer leur efficacité. A ce propos, il évoque Bernard REYNES, membre du Bureau et Député-maire de Châteaurenard, qui n'a pu être présent ce jour.

L'association attire un nombre toujours plus grand d'élus et de représentants de collectivités territoriales. Beaucoup s'adressent directement à elle pour pouvoir adhérer, sans qu'il soit besoin de les démarcher. Centre-Ville en Mouvement est donc devenu incontournable pour les élus, comme pour les représentants consulaires, bien représentés au sein du Bureau et fortement impliqués dans la vie de l'association. Celle-ci s'appuie aussi sur le travail de scientifiques, à l'image de Danièle PATIER, ainsi que les pouvoirs publics, représentés par Claude GRESSIER. Les entreprises y sont aussi pleinement associées. Toutes celles qui veulent s'impliquer dans ce mouvement en faveur de la dynamisation des centres-villes sont les bienvenues.

Denis BADRE insiste sur le fait que Centre-Ville en Mouvement est devenu une référence et un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics. Le gouvernement associe en effet désormais l'association à ses travaux pour apporter son expertise.

Grâce à la délégation du management qui fonctionne très bien, la notion de manager de centre-ville a beaucoup progressé en France. Le réseau des centres-villes durables et de l'innovation, créé en partenariat avec le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, attire un nombre croissant de villes. Ce succès s'explique selon Denis BADRE par une forte attente et des exigences fortes.

Le programme de ces Assises débutera par une réflexion autour des friches, qui doivent faire renaître les centres-villes et leur redonner du souffle. Elles permettent de reconstruire la ville sur la ville. Bob DYLAN disait à ce sujet : « Il est déjà presque mort celui qui n'est pas sans cesse en train de renaître ». Les villes ont besoin d'une renaissance continuelle. L'après-midi sera consacrée à la « ville-événement », c'est-à-dire lorsque la ville devient exubérante et rayonnante, à l'image de ce que Dunkerque propose. C'est ce parcours « d'une ville qui renaît à une ville en pleine vie » que ces Assises proposent d'explorer. La journée se terminera par l'Agora, qui permettra notamment d'évoquer la question des managers de centre-ville.

Auguste VEROLA
Maire-adjoint au commerce et à l'artisanat de Nice,
Vice-président du Conseil Général des Alpes-Maritimes

Pour **Auguste VEROLA**, ces 6^e Assises Nationales du Centre-Ville ne pouvaient échapper à Dunkerque, tant son Sénateur Maire sait se montrer persuasif. Beaucoup découvriront au cours de ces deux jours une ville qu'ils ne connaissent pas. Nice vient d'adhérer à la mission opérationnelle transfrontalière. De fait, Nice accueillera Michel DELEBARRE au mois de novembre.

Auguste VEROLA remet au Sénateur Maire de Dunkerque un cadeau, une reproduction d'un personnage du carnaval niçois, portant un hareng et un homard en hommage aux deux plus grands carnivals de France.

Michel DELEBARRE
Ancien ministre d'Etat, Sénateur maire de Dunkerque,
Président de la CU Dunkerque Grand littoral

Michel DELEBARRE souhaite la bienvenue à tous dans la ville de Dunkerque, au centre d'une communauté urbaine de 220 000 habitants et à la frontière même avec la Belgique. Il remercie par ailleurs Centre-Ville en Mouvement d'avoir choisi Dunkerque, avant Bayonne l'an prochain et son Député maire Jean GRENET. Il salue également tous les élus, de tout bord politique, présents ce jour, illustration parfaite du rassemblement autour de ces thématiques importantes. Selon Michel DELEBARRE, aucun élu ne peut se targuer à lui seul de résoudre tous les problèmes des centres-villes, creuset où se retrouvent de nombreux intérêts et de nombreuses activités. Sur ce dossier, sans une réelle transversalité, il est impossible de relever les nombreuses problématiques de la ville d'aujourd'hui et de demain qui y convergent.

Dunkerque est le troisième port de France, dominé par la vocation industrielle, ainsi que la principale plate-forme énergétique d'Europe. Michel DELEBARRE affirme qu'il reste l'un des derniers « industriels » dans un pays qui ne parle plus que du tertiaire. Or, selon lui, un pays sans industrie n'a pas d'avenir. Par ailleurs, Dunkerque profite aussi de 15 km de plages de sable fin. C'est pourquoi la ville se bat pour préserver la production et promouvoir le développement durable.

Michel DELEBARRE évoque ensuite le carnaval de la ville, un carnaval sans chars ni fleurs, mais simplement constitué d'hommes et de femmes qui célèbrent cet événement ensemble durant six week-ends entre la fin janvier et début mars, avec au milieu de cette période quatre journées de carnaval. Evoquant la tradition flamande de la ville, Michel DELEBARRE estime que ce peuple connaît bien deux choses : le travail d'une part et la fête d'autre part. L'un comme l'autre se vivent sans retenue. Les bals de carnaval rassemblent entre 5 000 et 10 000 personnes chaque semaine, dans un esprit très libre où le déguisement règne. En conclusion, Michel DELEBARRE se dit très heureux d'accueillir Centre-Ville en

Mouvement, dans sa ville qui ne laisse que rarement indifférent. Dunkerque a dû être reconstruite quasi entièrement en 1940. Cette reconstruction a pris du temps et la ville s'est ainsi organisée en strates successives. De fait, elle marque moins par son architecture que par les hommes et les femmes qui y vivent. C'est à leur contact que l'on devient peu à peu Dunkerquois, jusqu'au jour où l'on ne peut plus résister à l'appel des fifres et des tambours, l'appel du carnaval de Dunkerque.

Séance plénière :

Les friches urbaines : terrains privilégiés de recomposition des centres-villes

Première partie : Présentation des mutations urbaines de la ville de Dunkerque

Participent à cette première table ronde :

*Michel DELEBARRE, Ancien ministre d'Etat, Sénateur-maire de Dunkerque, Président de la
CU Dunkerque Grand Littoral ;*

Joan BUSQUETS, Architecte urbaniste (Grand prix spécial Europe 2011) ;

Michel DESVIGNE, Paysagiste (Grand prix de l'urbanisme 2011).

En préambule à cette séance plénière est diffusé un court film au sujet des évolutions de Dunkerque au XX^{ème} siècle.

Michel DELEBARRE rappelle que la ville a été quasi entièrement détruite en 1940. Sa reconstruction a commencé par le port. La ville n'est venue que dans un deuxième temps. De 10 000 habitants au sortir de la guerre, Dunkerque a atteint 70 000 habitants au gré de fusions avec les communes environnantes. Dans les années 60, Albert DENVERS a créé avec une douzaine de maires la première communauté urbaine volontaire de France. Les collectivités territoriales voulaient ainsi instaurer un dialogue efficace en faveur du développement économique. Aujourd'hui, cette communauté urbaine regroupe 16 communes et 210 000 habitants.

Michel DELEBARRE rappelle qu'il a été élu maire de Dunkerque pour la première fois en 1989. Il s'est alors immédiatement emparé du dossier des chantiers navals de plus de 100 hectares, fermés en 1987 et laissés en friche à proximité du centre-ville. De lourdes structures restaient debout et les terrains étaient profondément pollués. Ainsi naquit le projet Grand large, sur la base des orientations dessinées par Richard ROGERS. Quinze ans ont été nécessaires pour mener à bien l'intégration dans le centre-ville des bassins maritimes du centre, destinés à la plaisance et la création d'un éco-quartier en passe de se terminer.

Récemment, un concours a été lancé pour arrêter une vision d'avenir pour le centre-ville. C'est dans ce cadre que Michel DELEBARRE a rencontré Joan BUSQUETS. Ce dernier a convaincu les élus de la possibilité de retrouver une ambition pour le centre-ville tout en mettant en lumière des éléments de l'histoire de la ville. Il a ainsi construit un travail partenarial de qualité, autour d'une densification de l'habitat et du commerce et en renforçant son accessibilité.

Michel DELEBARRE constate ensuite que Dunkerque reste une ville très largement minérale. Cependant, Michel DESVIGNE et Joan BUSQUETS ont été capables de dessiner le verdissement du centre et d'introduire un autre regard sur les espaces verts. Pour Michel DELEBARRE, ce projet complexe, qui nécessite une large concertation avec les habitants, mettra certainement une quinzaine d'années à voir le jour.

Joan BUSQUETS met tout d'abord en valeur la spécificité de Dunkerque, ville qui a été détruite au sortir de la guerre et qui a été reconstruite autour du port. Sa situation frontalière, et également sur le méridien de Paris, fait de cette ville un lieu d'échanges. Cependant, elle se dresse au cœur d'une communauté urbaine éclatée. Le projet d'extension du centre, faisant de celui-ci un lien symbolique pour toute l'agglomération.

Au XX^{ème} siècle, Dunkerque a connu une croissance incroyable sous l'effet du dynamisme de son port. Les deux guerres mondiales ont été porteuses de deux destructions massives suivies de deux reconstructions rapides. Cependant, dans les années 50, le projet pour Dunkerque s'avère incomplet. C'est sur ce point que Joan BUSQUETS est intervenu, afin de compléter le projet pour la ville.

A Dunkerque, l'eau est partout présente. Son port, la mer et les canaux auraient dû générer un rapport fort avec l'eau. Le projet de Joan BUSQUETS explore toutes les possibilités. Par ailleurs, les automobilistes utilisent le centre-ville comme un lieu de passage pour traverser la ville. Le projet s'appuie sur quatre grands boulevards, l'un en connexion avec les canaux, un second intérieur, un troisième sur les quais et un quatrième sur le bord de mer. Le futur centre-ville sera délimité par ces quatre boulevards et les voitures ne le traverseront désormais plus. Elles n'y rentreront plus que lorsqu'elles veulent s'y arrêter. Ces boulevards à la française laisseront une large place à la végétation, mais aussi aux cyclistes et aux piétons.

Le centre-ville bénéficiera de parcs-relais implantés à proximité avec un stationnement gratuit et la possibilité de prendre la navette électrique, ainsi que cela a pu être fait à Groningue ou Amsterdam. Par ailleurs, le vélo doit trouver des espaces propres, très végétalisés. Les piétons doivent pouvoir relier ensemble les différents secteurs d'activité du centre, sans être gênés par la circulation automobile.

Michel DESVIGNE observe que Dunkerque a connu une minéralisation forte, alors que le végétal n'est que peu implanté. La reconstruction a généré un héritage historique particulier avec 66 % de la surface qui n'est pas bâtie dans le centre même. Près de la moitié appartient à la communauté. 30 % de la surface non bâtie est occupée par la voirie, chiffre considérable au regard de ce qui est constaté par ailleurs. Les places, parcs et jardins représentent 10 % de cette surface, contre 26 % pour les cœurs d'îlots. Pour l'architecte et le paysagiste, les opportunités en termes de transformations sont extraordinaires.

Michel DELEBARRE rappelle que les îlots sont un héritage de la reconstruction, qui s'est déroulée îlot par îlot, sous forme de copropriétés. Les espaces intérieurs sont essentiellement consacrés au stationnement. Ceci donne une géographie particulière à la ville.

Michel DESVIGNE expose ensuite quelques stratégies de transformation, avec une très forte présence végétale. Il s'agit tout d'abord de verdir la voirie et de transformer des cœurs d'îlots autour des axes structurants, ce qui permettra de changer la visibilité du centre. Pour autant, ces interventions demeurent ponctuelles, sur la base de micro-jardins, et très progressives dans leur mise en place. Cette transformation forte et ces interventions limitées peuvent faire figure de paradoxe, mais elle n'en est pas moins une réalité. Les cœurs d'îlots verront leurs parkings transformés dans un premier temps, avant de les transformer en jardins.

La construction des parkings-relais prendra du temps. Avant leur mise en place, il s'agit de mettre en place des grandes pelouses, posées de manière très simple, sur des tapis drainants. Les habitants pourront ainsi s'approprier l'espace très rapidement. Ensuite, des plaques de parkings viendront se poser sur les structures, sans grande transformation, avec des couches réservoirs, qui leur conféreront une fonction hydraulique.

Joan BUSQUETS estime que Dunkerque dispose d'atouts formidables, car la ville fait coexister des parties anciennes, d'autres datant de la reconstruction et d'autres plus modernes encore. Globalement, les constructions sont assez basses. Il est dans ce cadre possible de travailler sur ce tissu pour densifier l'habitat et le commerce. Ce projet devra cependant mettre en valeur l'histoire de la ville, au travers d'une stratégie dite du palimpseste, grâce aux bâtiments publics. L'existence de quatre boulevards qui cernent le centre lui donnera une nouvelle cohérence. Cette opération de remodelage sera progressive, réalisée pôle par pôle. Dunkerque a la chance de posséder une gare proche du centre. Elle restera donc en place mais la sortie sera modifiée afin de l'orienter au mieux avec un parking relais additionnel. Tout ceci permettra de faire émerger un pôle culturel, autour du théâtre, de la médiathèque et du musée, avec un partenariat public-privé.

Dans cette ville globalement assez basse, se dressent quelques éléments hauts. Par le passé, c'étaient les beffrois qui servaient de repères pour les navigateurs. Joan BUSQUETS estime qu'il serait intéressant d'actualiser cette tradition et de la faire revivre, avec des « mâts de lumière » et de nouveaux éléments hauts.

Nicolas DAVINI, Directeur général des services, Ville d'Istres compare la situation de Dunkerque à celle d'Istres, qui est organisée autour du complexe portuaire de Fos. Il se félicite du discours du Maire de Dunkerque concernant l'importance de l'industrie. Dunkerque est née d'une intercommunalité volontaire pour maîtriser le développement de la zone portuaire. Comment ont-été intégrées les communes de l'agglomération vis-à-vis du développement de la commune centre ? Des interactions ont-elles été mises en place ?

Michel DELEBARRE reconnaît qu'il s'agit d'un problème très délicat. Il n'est pas simple de développer un centre-ville centre d'agglomération tout en intégrant directement au projet les communes environnantes. En fait, tous les scénarios qui sont évoqués sont discutés et validés au niveau de la communauté urbaine. « **Les Maires sont ainsi partie prenante** ». Toutefois, certains se sentent peu concernés par cette mutation. La démarche est aujourd'hui acceptée. Il faudra du temps pour qu'elle soit totalement partagée, selon Michel DELEBARRE. Une fois le projet terminé, il s'agira de mener un travail de relais avec les centres secondaires de l'agglomération. Ceux-ci pourront se greffer sur cette démarche et en reproduire certains éléments, concernant la végétalisation ou la modernisation des transports en commun. Michel

DELEBARRE note que la ville de Dunkerque représente 95 000 des 210 000 habitants de l'agglomération et constate que la plupart des élus des villes alentours sont de la même étiquette que le Maire de Dunkerque, ce qui, selon lui, ne facilite en rien les échanges.